



AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



ASSEMBLEE GENERALE 2016

Neuilly sur Seine - 23 mars 2017

Sommaire

- Introduction de la séance
- Présentation à l'assemblée générale du rapport du Directoire sur la gestion, l'activité et les résultats de la Société et du Groupe au cours du dernier exercice
 - *Faits marquants et résultats annuels 2016*
 - *Stratégie et perspectives du groupe*
- Présentation à l'assemblée générale des Rapports du Président du Conseil de Surveillance
- Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes
- Dialogue avec les actionnaires
- Vote des résolutions





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



2016 L'essentiel

2016 : 4 Actions majeures

- 1) Nous avons fait baisser la LTV : **62 %** (vs 67 %)  **- 5 points**
- 2) Nous avons réduit le coût de la dette : **2,70 %** (vs 3,30 %)  **- 0,6 point**
- 3) Nous avons fait croître l'ANR : **26,7 € /action** (vs 20,6 €)  **+ 30%**
- 4) Nous avons amélioré les performances du Patrimoine :
 - Valorisation : **1,027 Md** (vs 973 M€)  **+ 54 M€**
 - Durée ferme des baux : **5,4 ans** (vs 5 ans)  **+ 0,4 an**
 - Age moyen du patrimoine : **7,6 ans** (vs 7,6)  **Maintien**



Chiffres clés 2016

✓ *Valorisation du patrimoine* **1,027 milliard d'€** (Hors Droits)

✓ *ANR H.D.* **386 M€**

ANR H.D. par action **26,7 €**

✓ *Surfaces* **1 370 000 m²**

✓ *Revenus locatifs* **67,1 M€**

✓ *Taux d'occupation* **99 %**

✓ *LTV* **62,1 %**





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²

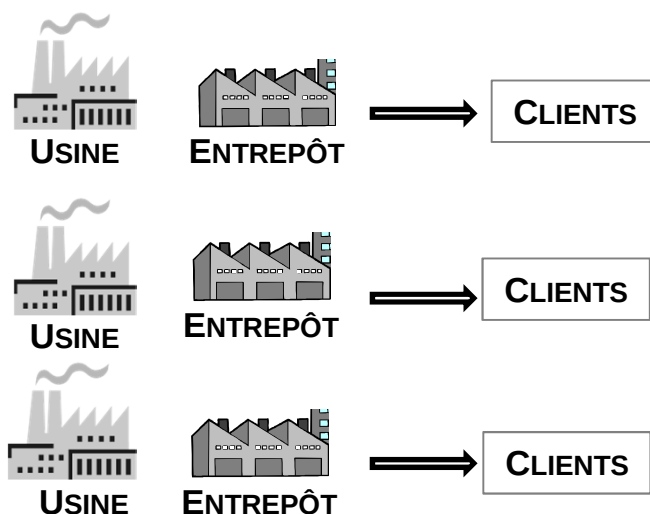


Une Foncière
en ordre de marche

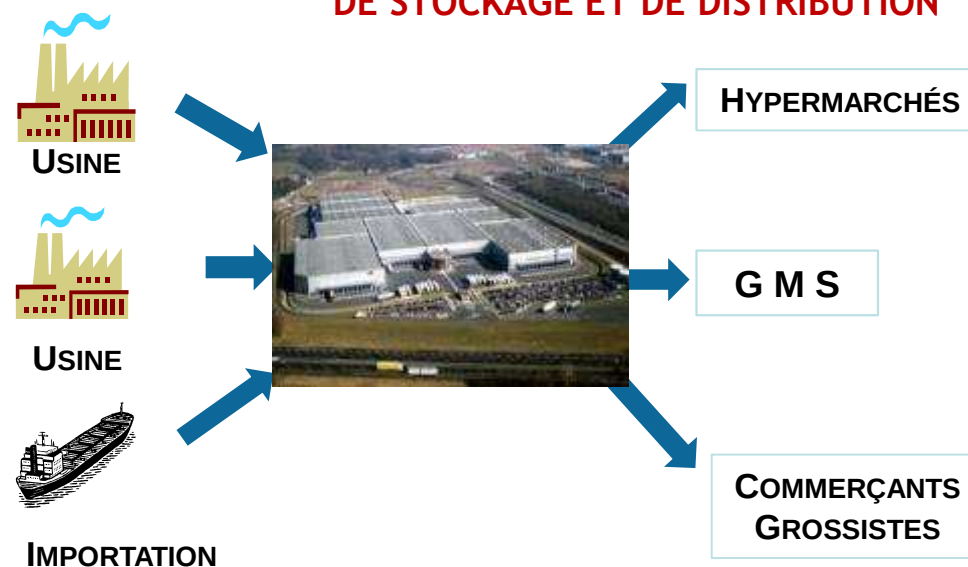
Pure player en immobilier logistique

ARGAN est une **foncière** française spécialisée en *développement & location* de plateformes logistiques **PREMIUM** pour des entreprises de premier plan

HIER : DES ENTREPÔTS ATTACHÉS À LA PRODUCTION

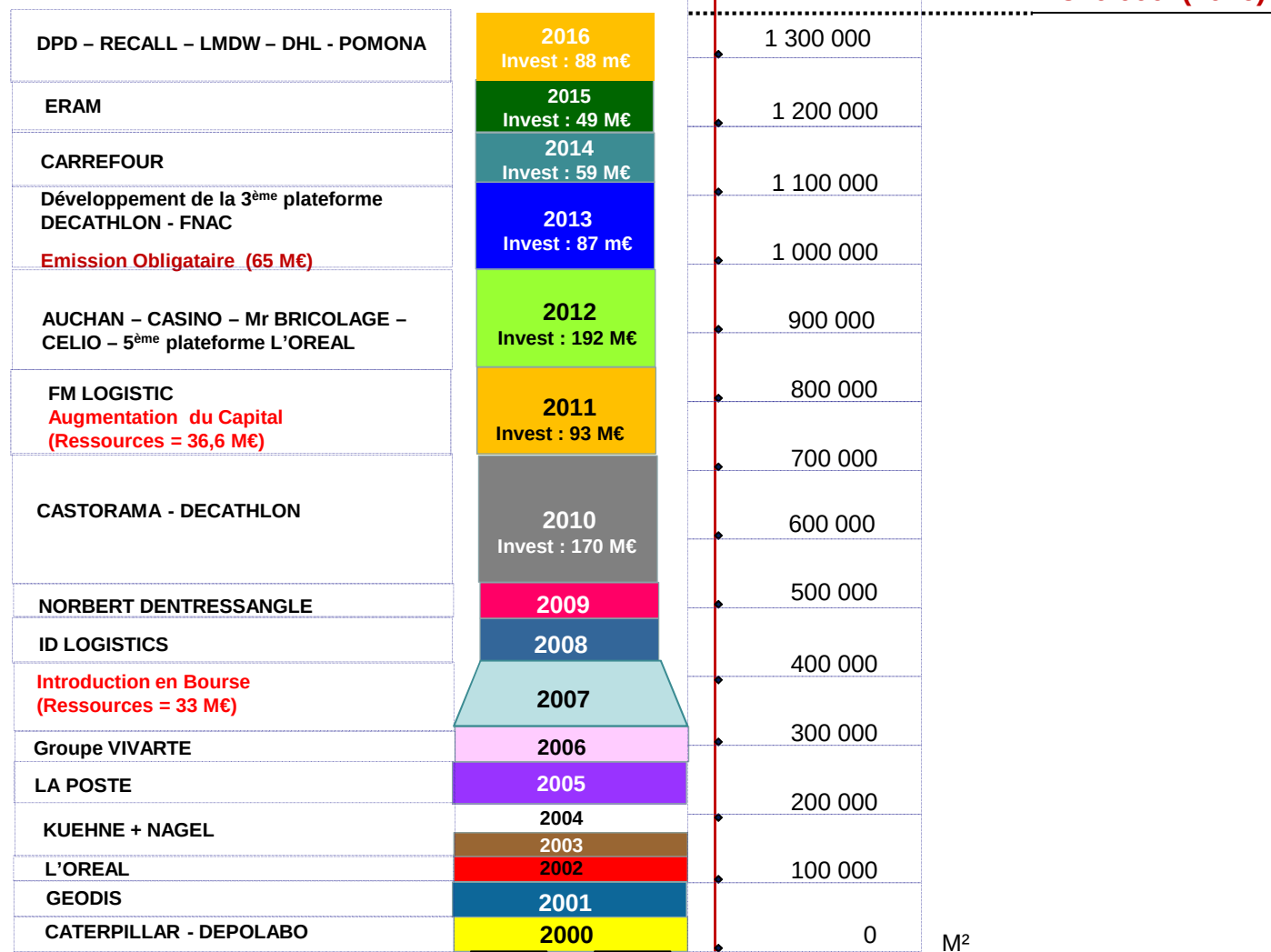


AUJOURD'HUI : DES PLATEFORMES LOGISTIQUES DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION



Un succès basé sur la qualité de la relation avec nos clients - locataires

EVENEMENTS (Baux conclus avec ... - Autres évènements)



Une équipe totalement engagée auprès de ses clients - locataires

XPOLogistics

castorama

FM LOGISTIC
The art of winning solutions

dpd

movianto

LMDW



GRUPE
Casino

DECATHLON

easy/dis

IPSEN
Innovation for patient care

arvato services
BERTELSMANN

REXEL
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Agora
DISTRIBUTION

celio*

Mr. Bricolage

MEDIAPOST

CITRA
TRANSPORTS

GEODIS

NEOVIA
Living, breathing logistics

DAHER

fnac



chronopost

SIMPLY

L'ORÉAL

DHL

recall
Une information. Une gestion en toute sérénité.

Alloga

Auchan

B/S/H/

KUEHNE+NAGEL

ARGAN
...oueur-développeur d'entrepôts **PREMIUM**

Des avantages concurrentiels puissants

- « Pure Player » en plateformes logistiques
- Maîtrise en interne la chaîne de création de valeur



EXPERTISE

- Développeur - Investisseur **▶ ACCÈS AU PRIX DE REVIENT CONSTRUCTEUR**
- Structure compacte et managée par l'actionnaire principal **▶ RÉACTIVITÉ**
▶ COÛTS DE FONCTIONNEMENT < À 6 % DES LOYERS
- Adhère au régime fiscal SIIC **▶ PAS D' I. S.**





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



Rétrospective des
développements 2016



Durée ferme 12 ans

Cette enseigne de supermarchés alimentaires du Groupe AUCHAN lancée en 2005, compte aujourd'hui plus de 300 magasins et 13 500 collaborateurs en France.

La plateforme de Cergy, d'une surface de 11 000 m², comprenant une production de froid positif (2 à 8°C), assure le stockage et la distribution des produits frais pour les magasins du nord de l'Ile-de-France.





Durée ferme 9 ans

Fondée en 1956, La Maison Du Whisky est le spécialiste français de l'importation et de la distribution de whiskies rares et de spiritueux fins. L'entreprise travaille avec 2 500 cavistes indépendants et des réseaux d'enseignes nationales telles que MONOPRIX, NICOLAS, AUCHAN et CARREFOUR. Cette plateforme de 12 000 m² est devenue la base logistique mondiale d'un groupe dont une part importante de l'activité est générée par les ventes en ligne.





Durée ferme 11 ans

Deuxième réseau de livraison de colis en Europe, DPD assure la prise en charge, le transport, le suivi et la livraison de colis en s'appuyant sur un réseau de 60 sites en France et plus de 1 800 collaborateurs.

Ce sont en moyenne 300 000 colis qui sont pris en charge chaque jour par cette filiale de La Poste. Face à l'accroissement de son activité, DPD, trop à l'étroit sur son ancien site, s'est installé à proximité sur cette nouvelle messagerie de 5 000 m² située à Trappes.



Entrepôt de 13 000 m² à Trappes (78)



Durée ferme 12 ans

Entreprise australienne, devenue, en 2016, filiale d'IRON MOUNTAIN, n°1 mondial des solutions d'archivage. RECALL dispose, à travers le monde, de 300 centres d'exploitation spécialisés, dans 20 pays, au service de 80 000 clients.

Cette plateforme neuve de 13 000 m², leur a permis de regrouper plusieurs clients des deux entités, RECALL et IRON MOUNTAIN, sur un seul et même site.



Entrepôt XXL de 78 000 m² à Dijon (21)

Extension de 6 000 m²



Prestataire logistique français au fort développement à l'international, FM LOGISTIC a passé, en 2015, la barre symbolique du milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Avec plus de 5 000 collaborateurs en France, cette entreprise, à l'ADN familial, s'est spécialisée, entre autres, dans la logistique des produits de grande consommation tout en travaillant également avec de nombreux industriels.

Elle a pour caractéristique d'opérer sur des plateformes XXL permettant les économies d'échelles en massifiant les flux de plusieurs clients sur un seul site.



Extension de 18 000 m²

**Durée ferme 12 ans
(existant + extension)**

Leader européen de la distribution d'articles de sport avec environ 300 magasins en France et plus de 1 100 dans le monde.

Après une première phase inaugurée en 2013, le passage de 9 à 12 cellules en 2016 (soit une extension de 18 000 m²) amène la surface totale de cette plateforme, située dans le berceau historique de l'enseigne, à 75 000 m². Cette base logistique, qui dessert l'ensemble de l'Europe, s'inscrit dans la volonté de l'enseigne de massifier ses flux.



Acquisition d'un entrepôt froid positif neuf de 5 000 m² à Valenton (94)



Durée ferme 9 ans

Grossiste alimentaire, leader national de la distribution livrée de produits pour professionnels de la restauration hors domicile et du commerce alimentaire de proximité. L'entrepôt froid positif de Valenton accueille, sur 5 000 m², l'activité de « Délice et Création », filiale de Pomona, dédiée aux produits de boulangerie-pâtisserie.

Cette nouvelle plateforme, située à quelques kilomètres de l'ancien site de Vitry-sur-Seine, permettra d'absorber la montée en charge prévue à moyen terme par l'entreprise.





Acquisition d'une messagerie neuve de 13 000 m² à Marne-la-Vallée (77)



Durée ferme 12 ans

Premier opérateur postal et logistique au monde, DHL est présent dans 220 pays. Le spectre de l'offre de service va de l'express au fret par avion en passant par la logistique.

La messagerie de Lognes, d'une surface de 13 000 m², est l'un des 300 sites français sur lesquels opèrent les 12 000 salariés du groupe. DHL compte plus de 50 000 entreprises clientes en France.





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²

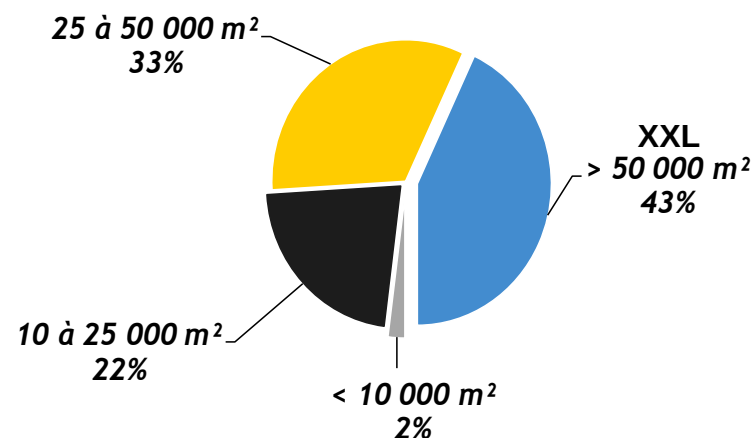


Un patrimoine PREMIUM
de 1 370 000 m²

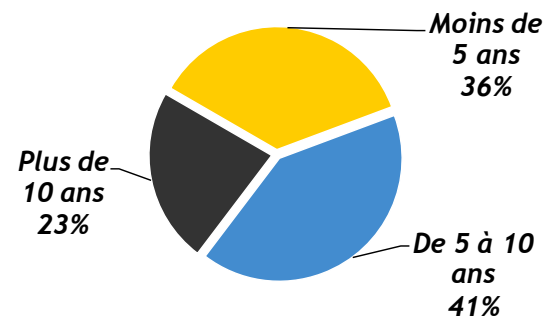
Photographie du patrimoine fin 2016

- Un patrimoine PREMIUM loué à **99 %** (vs 98 %) réparti en 46 plateformes en France
- Surfaces : **1 370 000 m²**, construits sur 360 ha
- Valorisation : **1.027 M€ H.D.** (vs 973 M€ H.D.)
 - Construit : 1.023 M€ (HD)
 - Réserves foncières : 4 M€
- Revenus locatifs de **67,1 M€** (vs 67,4 M€)
- **5,4 ans** (vs 5 ans) de durée ferme résiduelle moyenne des baux

Surface moyenne : 30.000 m²

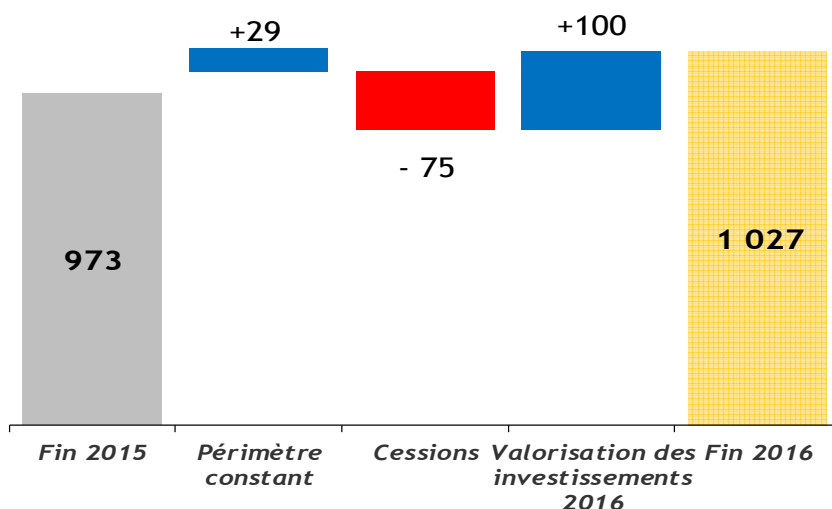


Ancienneté moyenne : 7,6 ans (vs 7,6 ans)

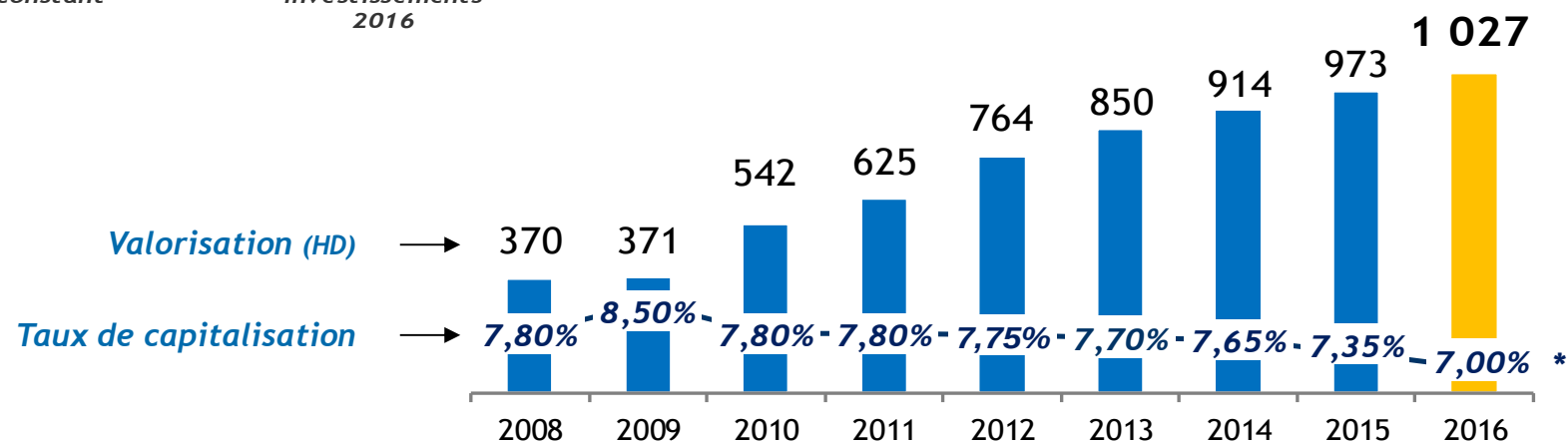


Valorisation du Patrimoine : 1 027 M€ HD, en hausse de 54 M€

Evolution de la valeur du patrimoine hors droits



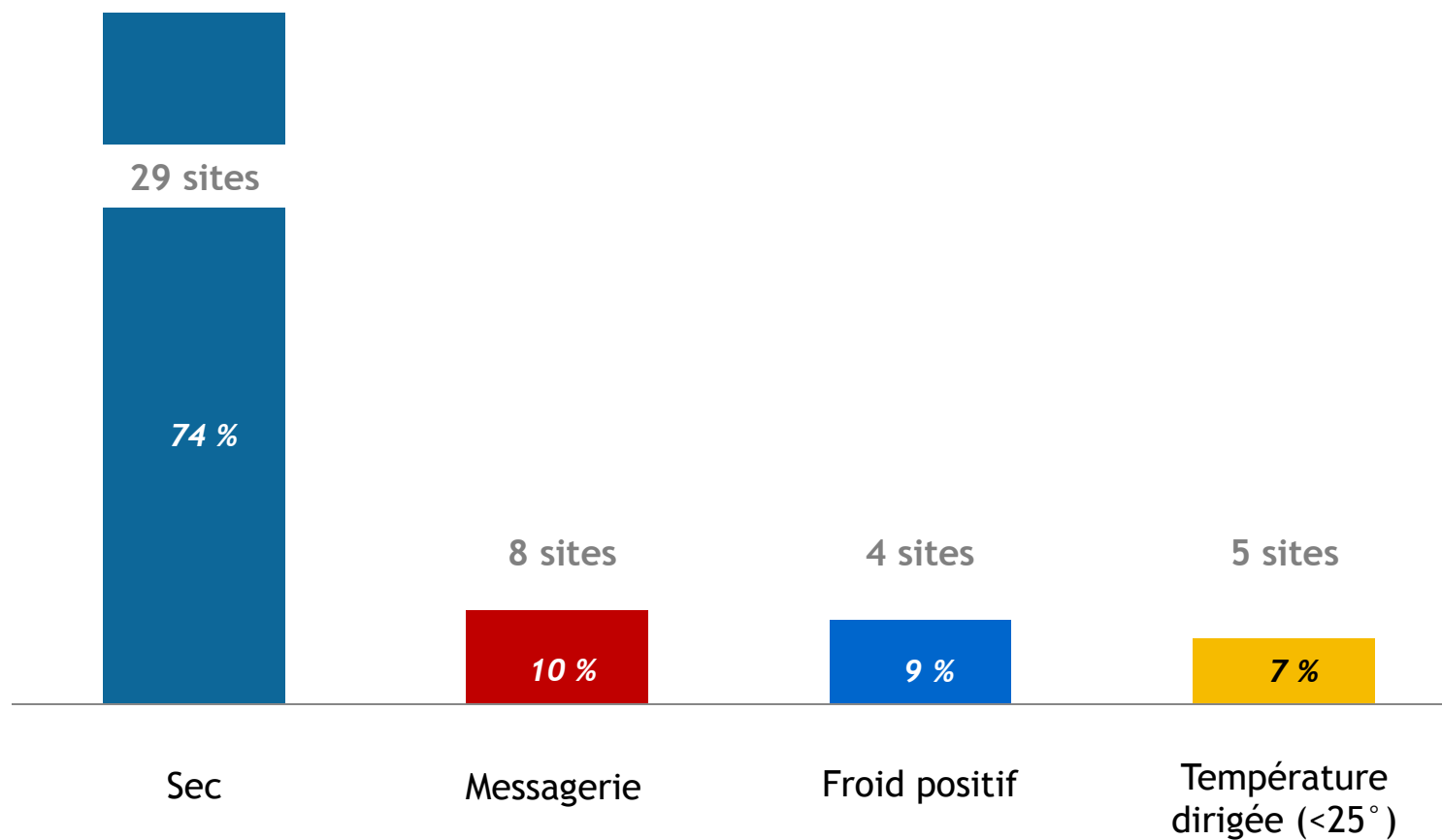
Evolution des valorisations (M€) et des taux (hors droits)



* Taux calculé sur la valeur du patrimoine construit



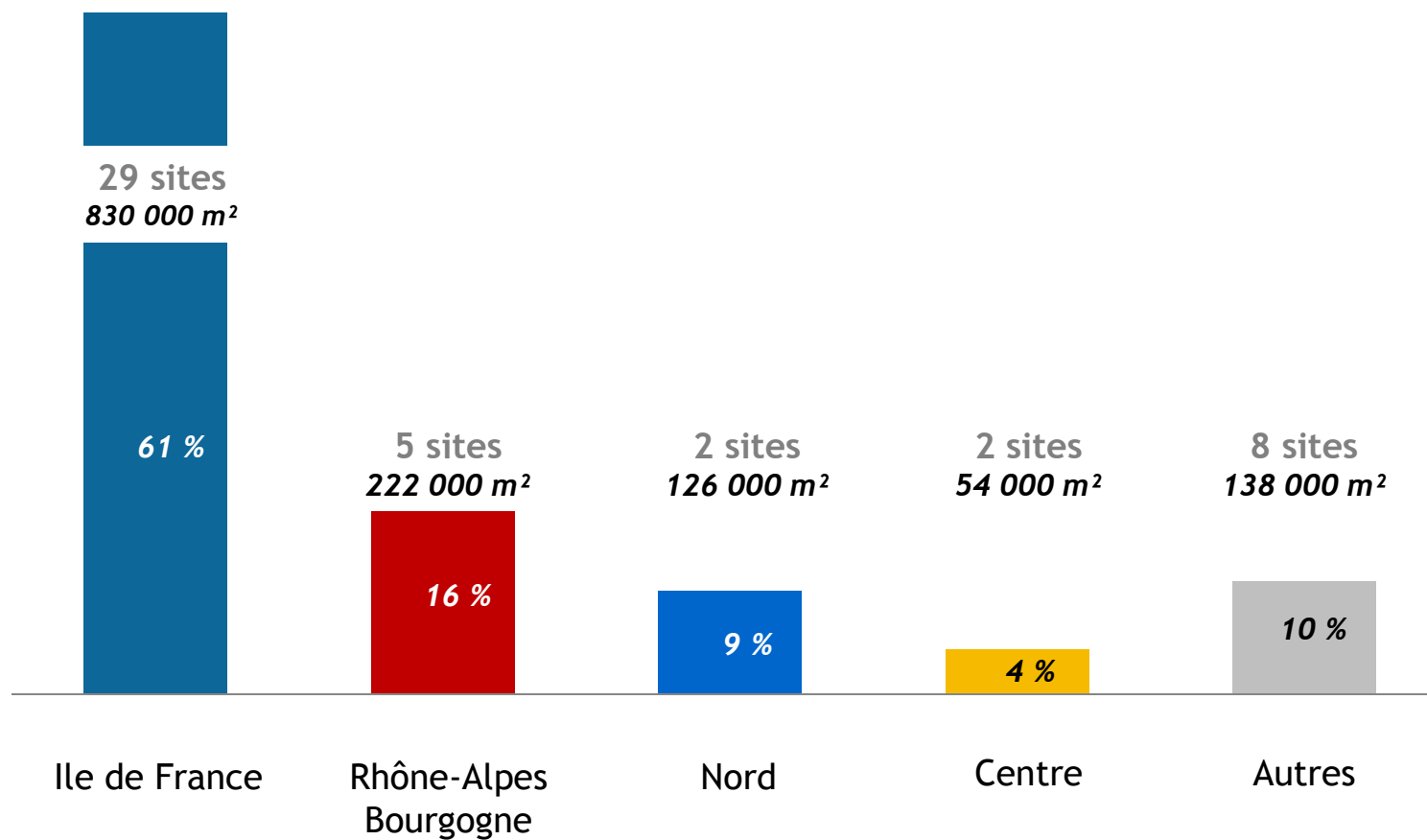
Répartition des 46 plateformes par typologie



Répartition en % des loyers 2016



Répartition géographique des 46 plateformes

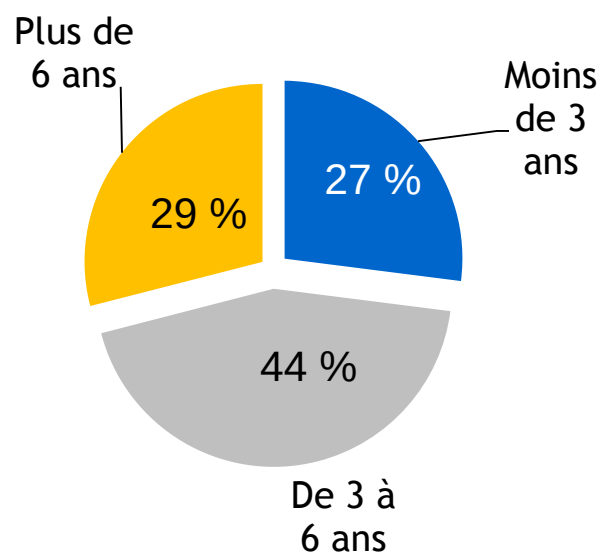


Répartition en % des surfaces



Des loyers sécurisés

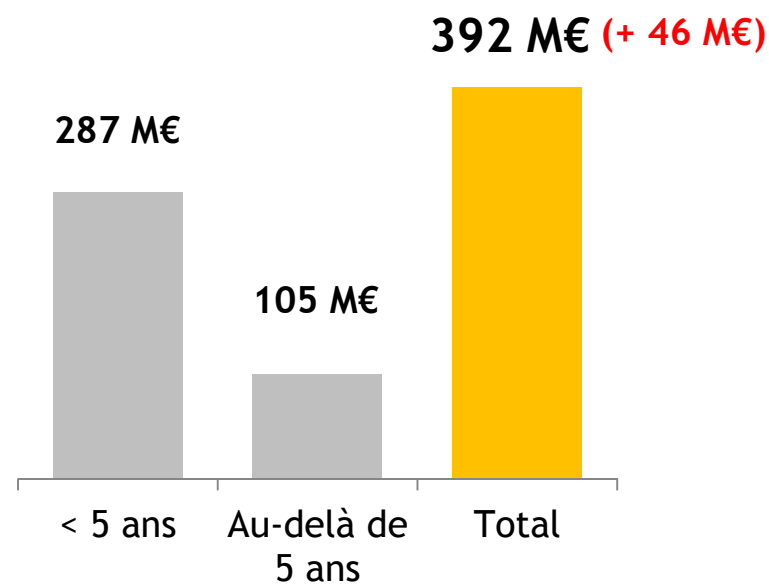
**Répartition des baux
par durée ferme à fin 2016**
(en % des revenus locatifs annuels)



Durée ferme résiduelle moyenne : 5,4 ans

Loyers sécurisés

sur la base des durées fermes des baux au 31 décembre 2016





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²

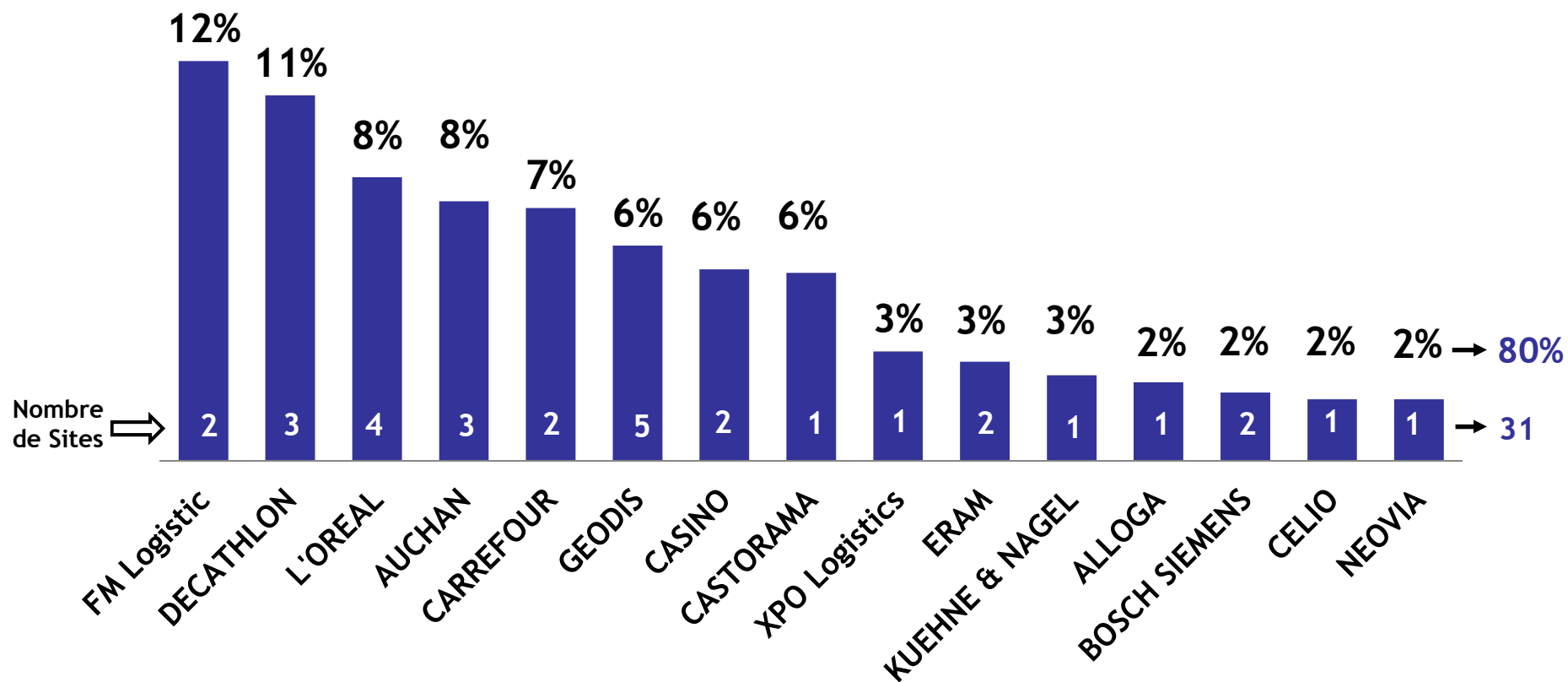


Des clients locataires
fidèles et de premier plan

La relation client, moteur de croissance

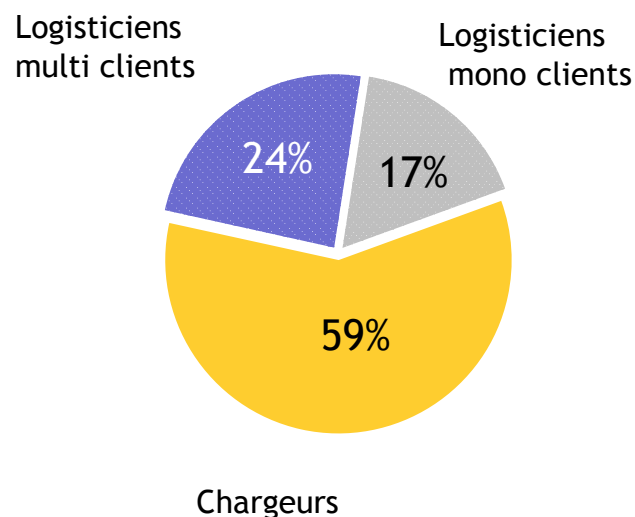


Un profil de risque locataires sécurisant



Répartition des clients par secteurs économiques

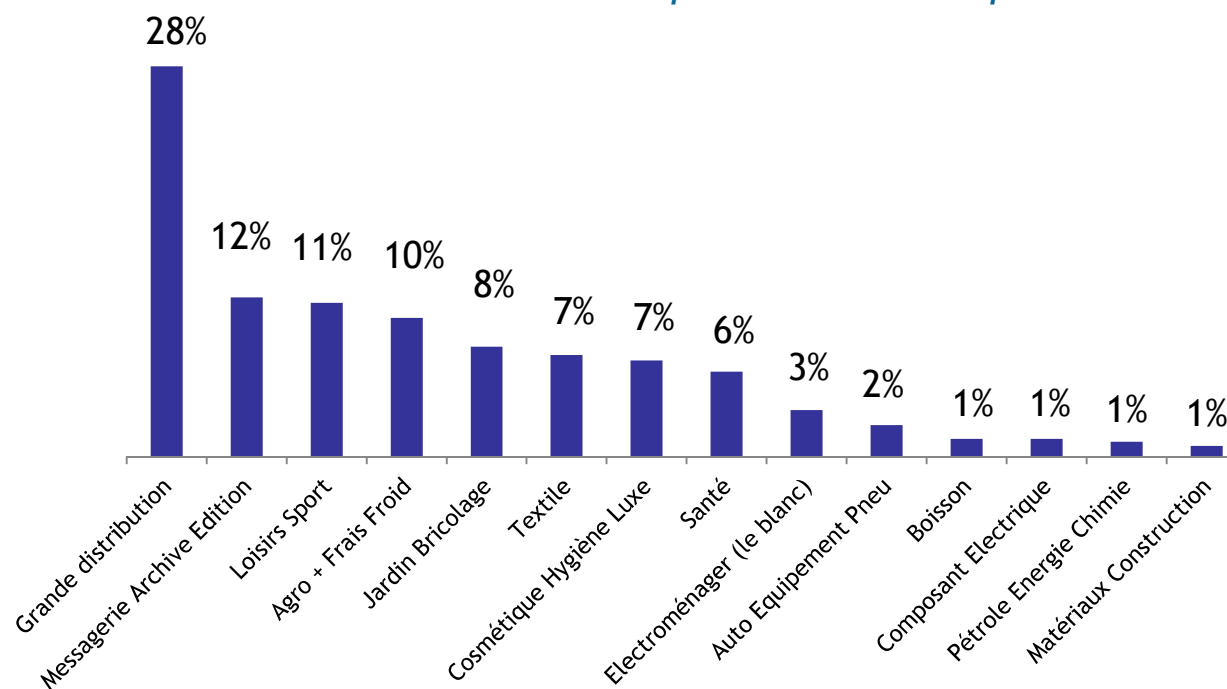
Une majorité de chargeurs



Chargeurs : Industriels ou distributeurs titulaires des baux (Carrefour, Decathlon, L'Oréal...)

Logisticiens : Opérant pour le compte de chargeurs qui ont externalisé la fonction logistique (FM Logistic, Géodis, XPO Logistics...)

Ventilation par secteur économique





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



Résultats 2016

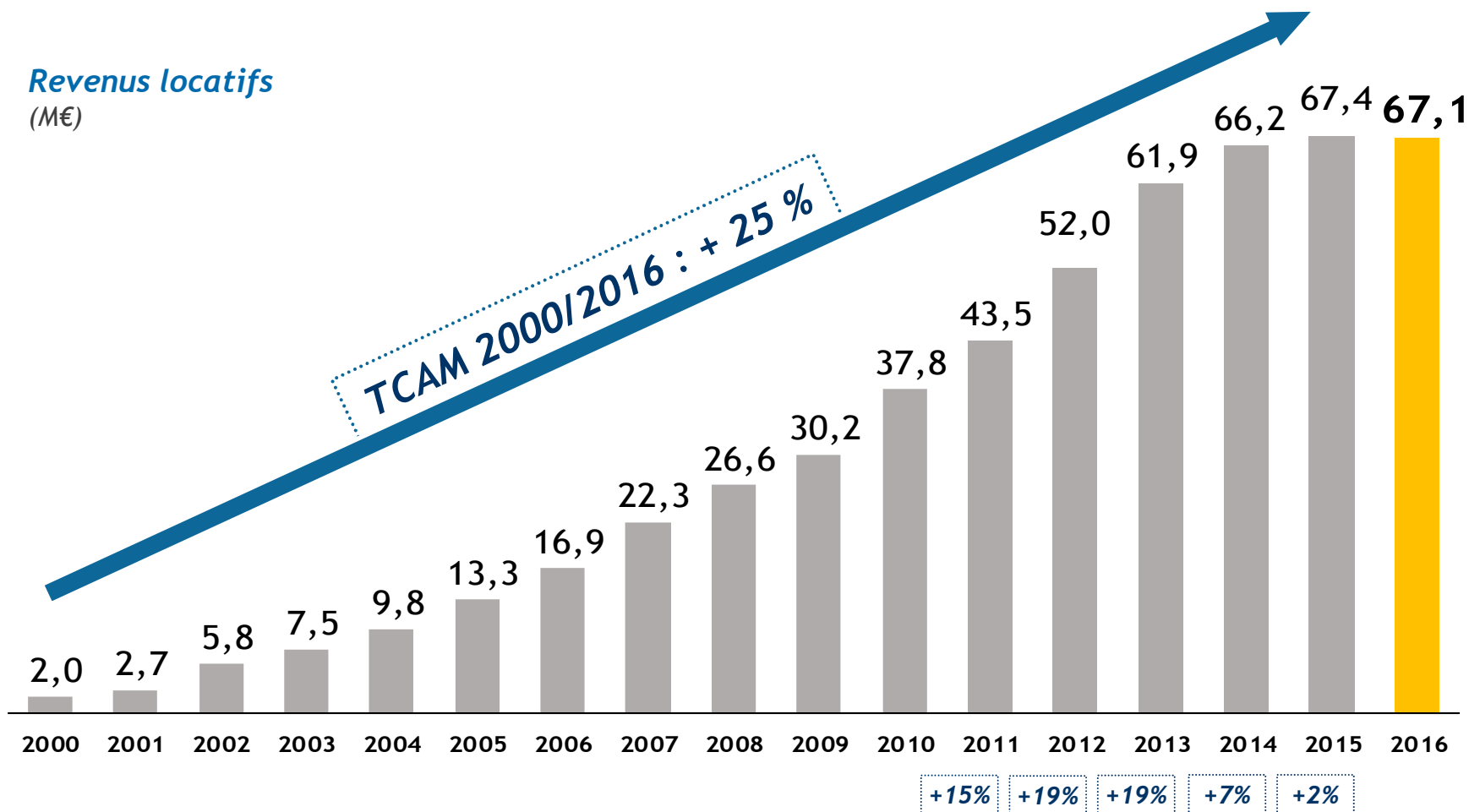
Les fondamentaux financiers d'ARGAN

- Gestion rigoureuse des flux de cash
- Mode de financement sécurisé
 - ✓ *Actif par actif pour 90 % (CBI ou Prêts amortissables)*
 - ✓ *Obligation pour 10 %*
- Optimisation du coût de la dette
- Des frais de fonctionnement maîtrisés, inférieurs à 6% des loyers
- Allocation équilibrée entre dividende et financement de la croissance



Une croissance continue depuis l'origine

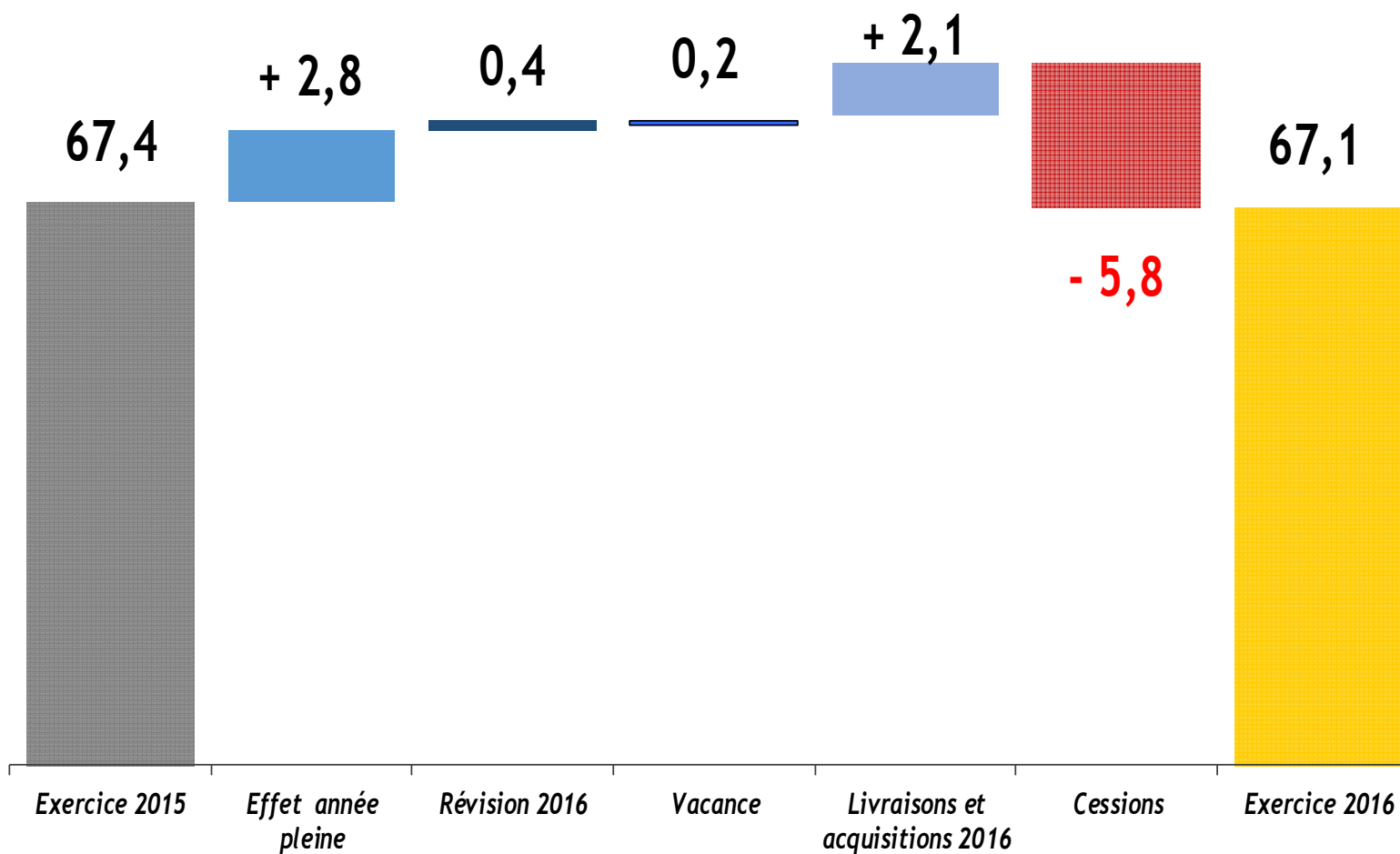
Revenus locatifs
(M€)



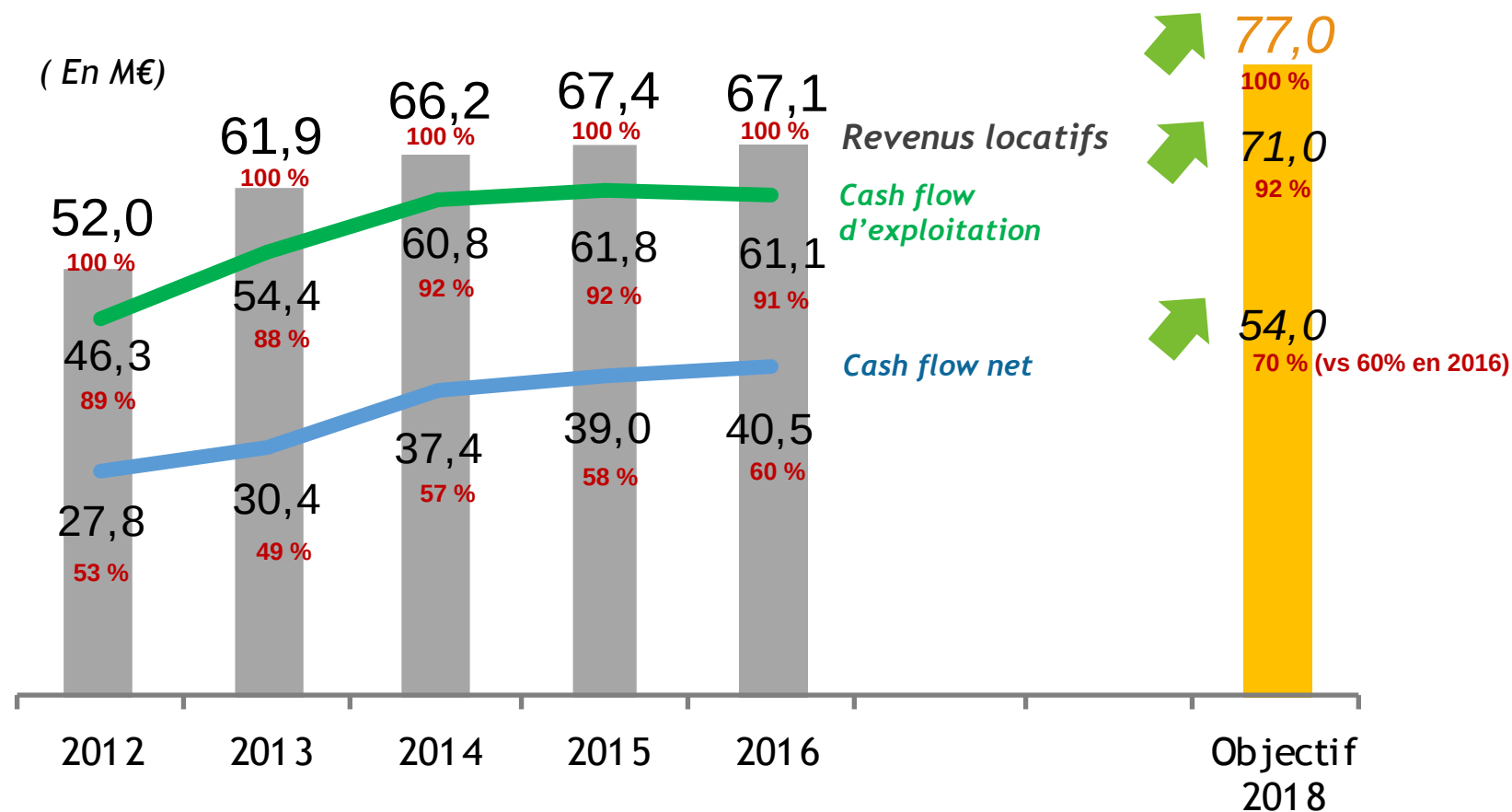
Stabilité des revenus locatifs en 2016

Evolution des revenus locatifs

(M€)



Une génération de cash flow en croissance continue



Compte de résultat consolidé

En M€

	2015 (12 mois)		2016 (12 mois)
Revenus locatifs (net de charges)	67,4 100 %	- 0,5 %	67,1 100 %
EBITDA <i>EBITDA / Revenus</i>	61,5 91 %		61,4 91 %
Variation de juste valeur	21,1		46,3
Résultat des cessions	- 1,2		10,6
EBITDA, après ajustement des valeurs (JV) <i>EBITDA après J V / Revenus</i>	81,4 121 %		118,3 176 %
Produits de trésorerie et équivalents	0,3		0,4
Intérêts sur emprunts	-23,4		-21,0
Instruments dérivés et frais d'émission	-4,1		-2,5
Résultat avant impôts	54,1		95,2
Impôts et autres charges financières	- 4,4		-
Résultat net part du groupe <i>Résultat net / Revenus</i>	49,7 74 %	+ 92 %	95,2 142 %
Résultat dilué par action (€)	3,50		6,62
Résultat net récurrent (Résultat net hors variation JV sur immeubles et couverture, et hors résultat de cession)	38,0	+ 6 %	40,3



Réduction du coût de la dette et baisse de la LTV

DETTE

- Dette nette : **638 M€**
 - ✓ + Dette bancaire : + 608 M€
 - ✓ + Emission obligataire : + 65 M€
 - ✓ - Trésorerie : - 35 M€

- Coût moyen de la dette : **2,70 %** (vs 3,30%) 

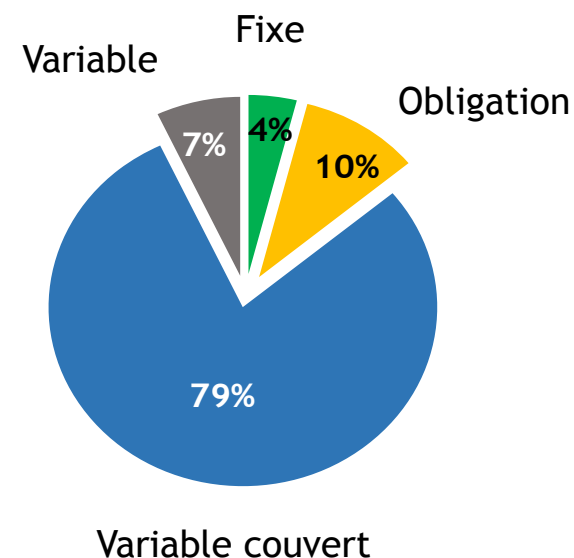
Maturité : **9,1 ans** (vs 9,4 ans)

LTV

- Loan to Value nette : **62,1 %** (vs 66,7%)

 **5 points**

Répartition de la dette à fin 2016



Réduction du coût de la dette

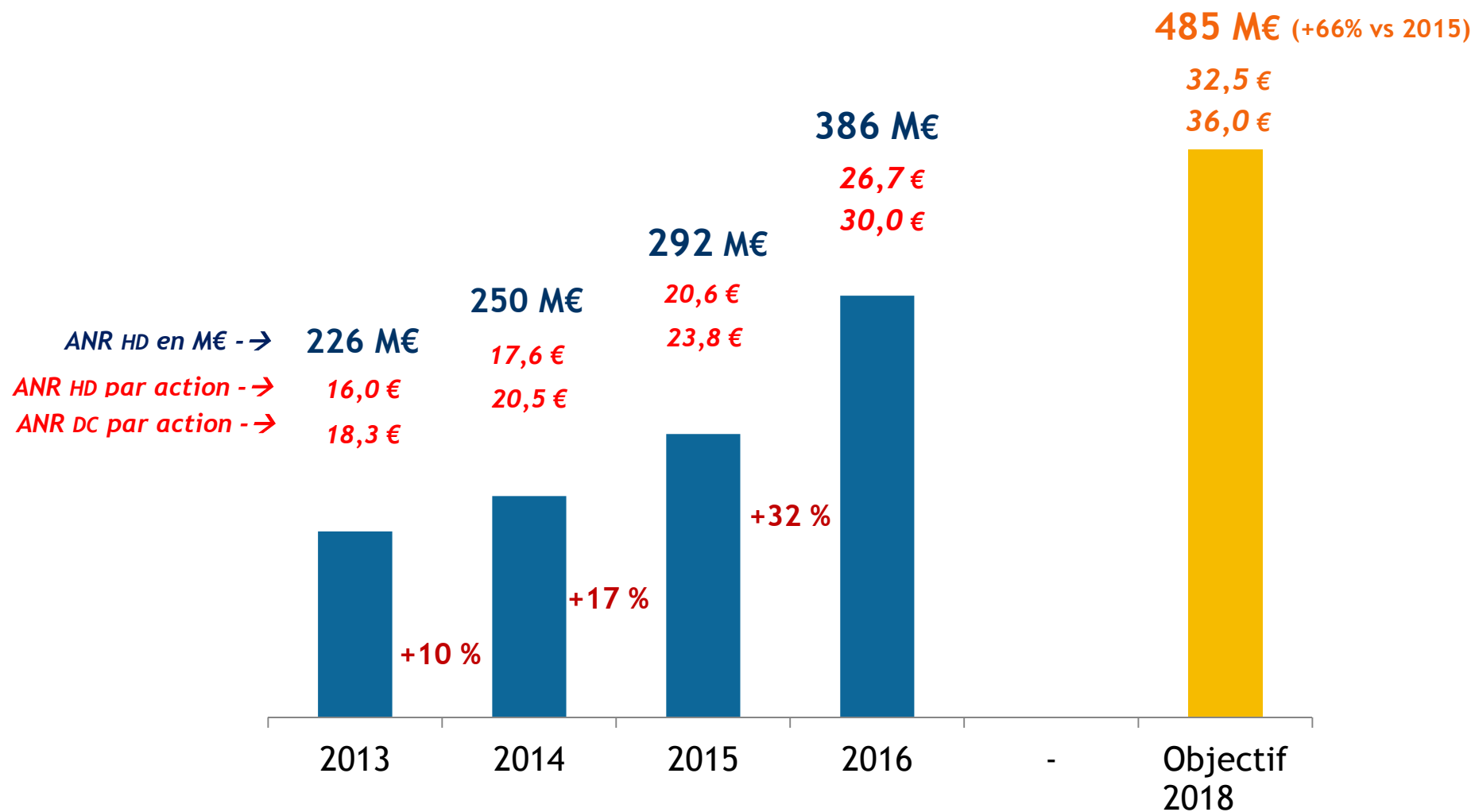
- Baisse des intérêts financiers, du fait de :
 - Extinction de swaps en 2017
 - Remboursement des swaps de maturité supérieure à 2017
 - Remboursement ou refinancement de prêts à taux fixes
- Et Conclusion de nouveaux tunnels à prime nulle (-0,4% / +1,5%) sur 7 ans

En M€	Réalisé 2016	Objectif 2017	Objectif 2018
Intérêts de la dette	10,3	10,5	10,0
Coûts instruments de couverture	7,0	2,1	-
Obligation	3,6	3,6	3,6
TOTAL INTERETS	20,9	16,2	13,6
Coût au 31/12/A	2,7%	2,4%	2,0%

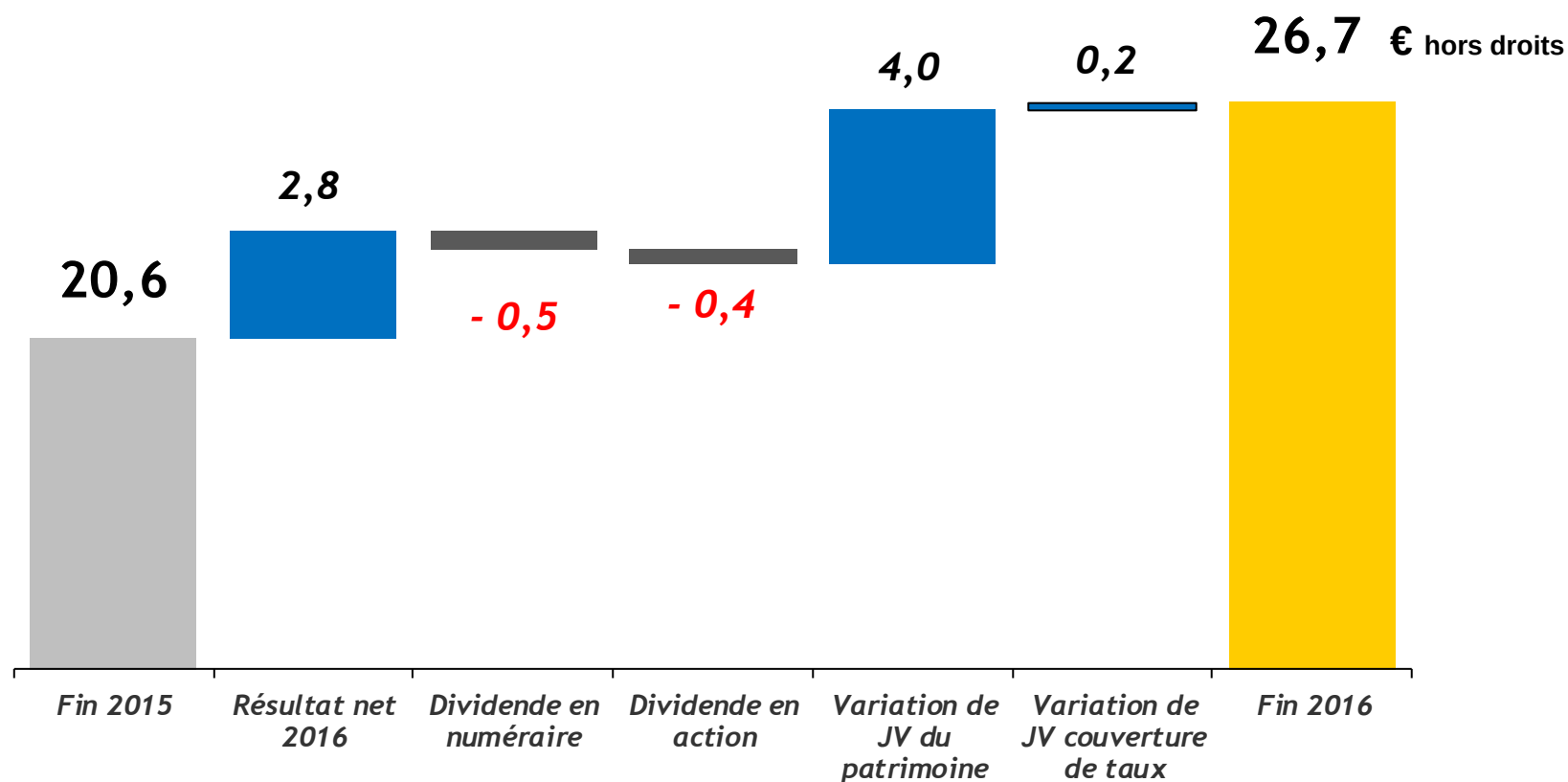
* Hypothèse Euribor 3M = - 0,25% en 2017 et 2018



ANR (triple net EPRA) : En progression de 32 %



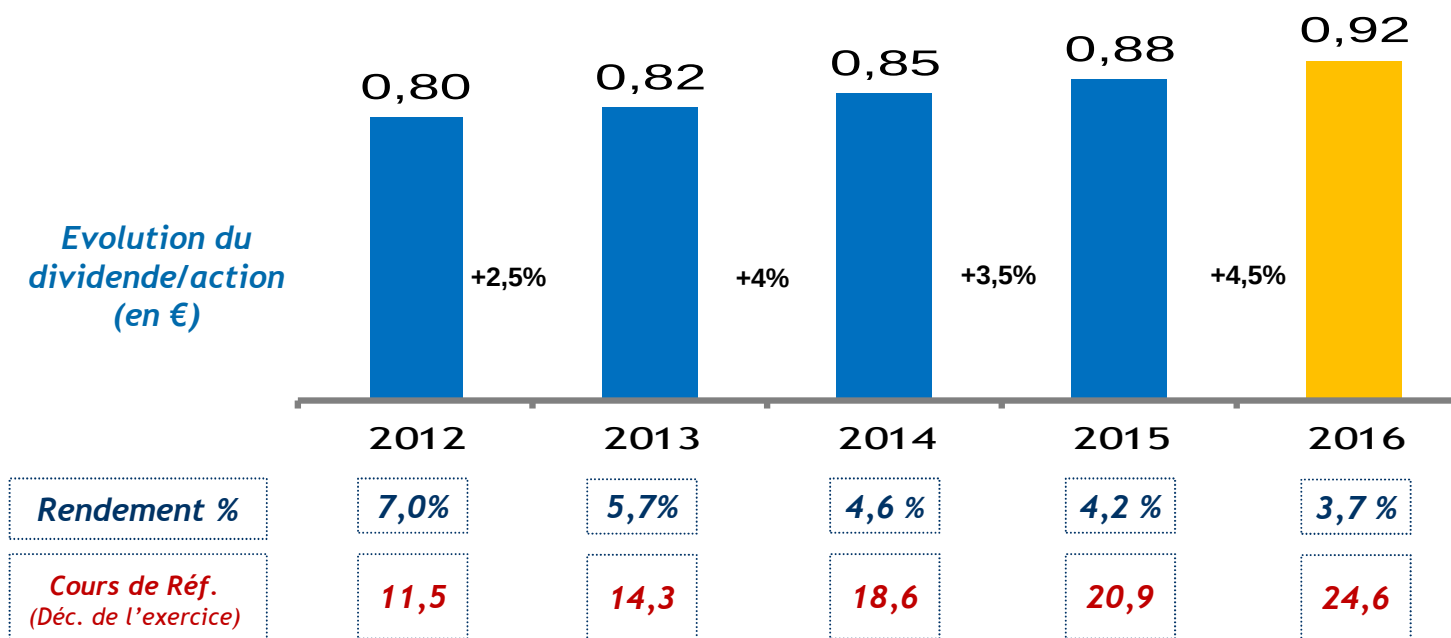
Evolution 2016 de l'ANR Triple net EPRA hors droits par action (en €)



Dividende 2016 : + 4,5 %, rendement de 3,7 %

Proposition à l'Assemblée Générale du 23 mars 2017 :

- Un dividende de 0,92 € par action, en progression de 4,5 %
 - ✓ Un rendement de 3,7 % sur la moyenne du cours de décembre 2016 (24,62 €/action)
 - ✓ Soit 33 % de la CAF nette après endettement financier 2016
- Mise en paiement le 27 avril 2017, avec option pour le paiement en actions (au prix de 25,28 €/action)



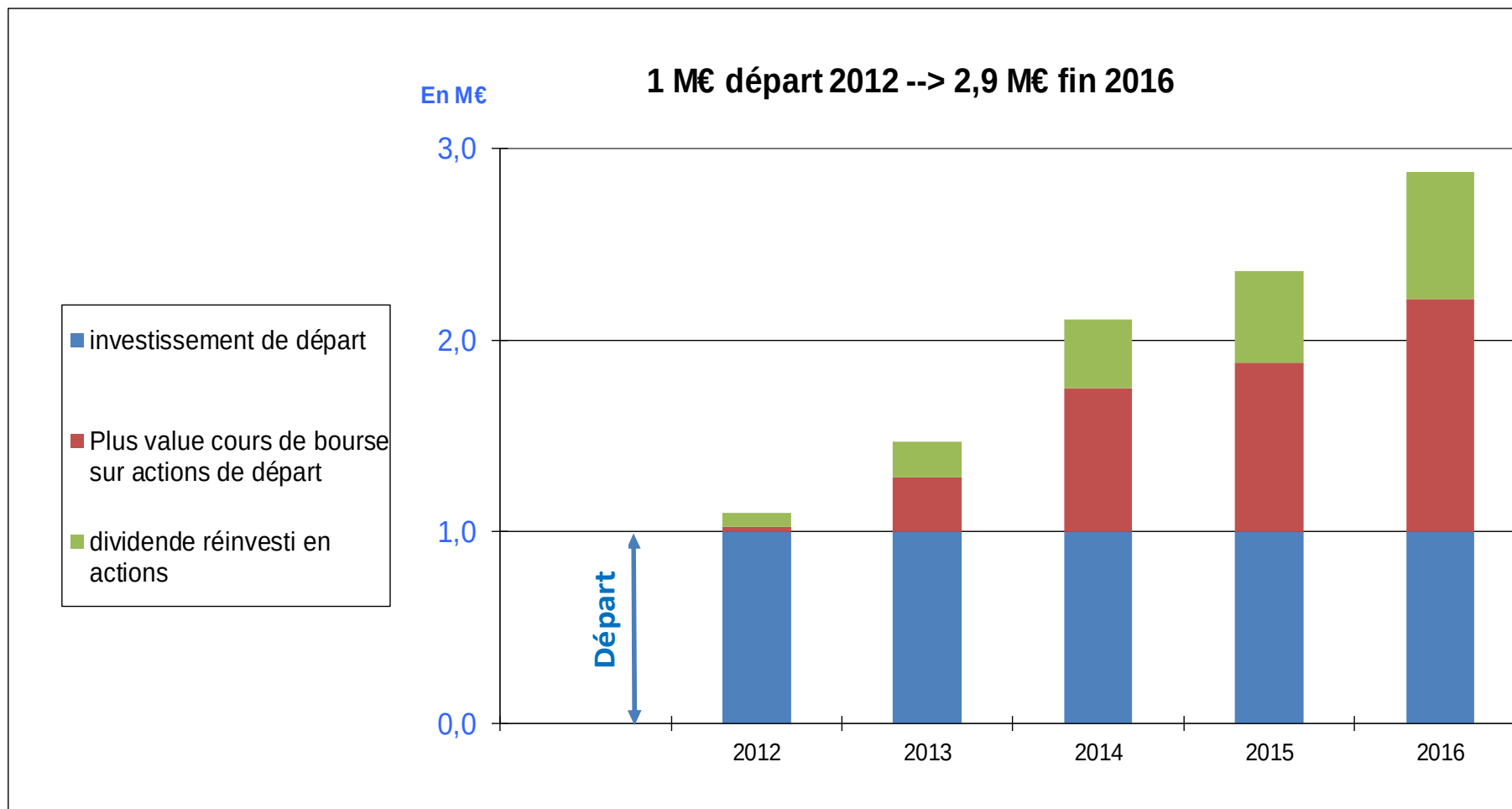
L'action ARGAN en 2016 : Croissance et rendement

▪ Résultat 2016	6,6 € /action
▪ Capitalisation boursière	362 M€
▪ Cours de bourse (31 Décembre).....	25 €  17 %
▪ A N R (HD) / Action	26,7 €
▪ A N R (DC) / Action	30 €
▪ PER (cours / résultat récurrent)	9
▪ Rendement dividende Net de l'exercice 2016	3,7 %
▪ Nombre d'actions	14.478.949
▪ Moyenne journalière des transactions (nombre d'actions)...	4.100

ARGAN est cotée sur Euronext Paris depuis juin 2007 et a opté pour le régime fiscal des SIIC



Rendement du titre ARGAN (hors fiscalité) sur 5 ans

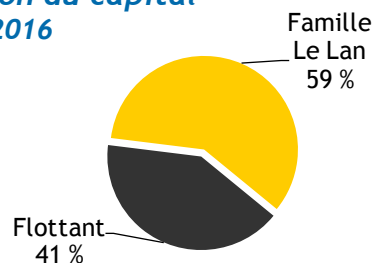


Investissement de départ : 1.000.000 € le 1er janvier 2012, représentant 88.496 actions au cours de 11,30 €
Dividende réinvesti en actions tous les ans



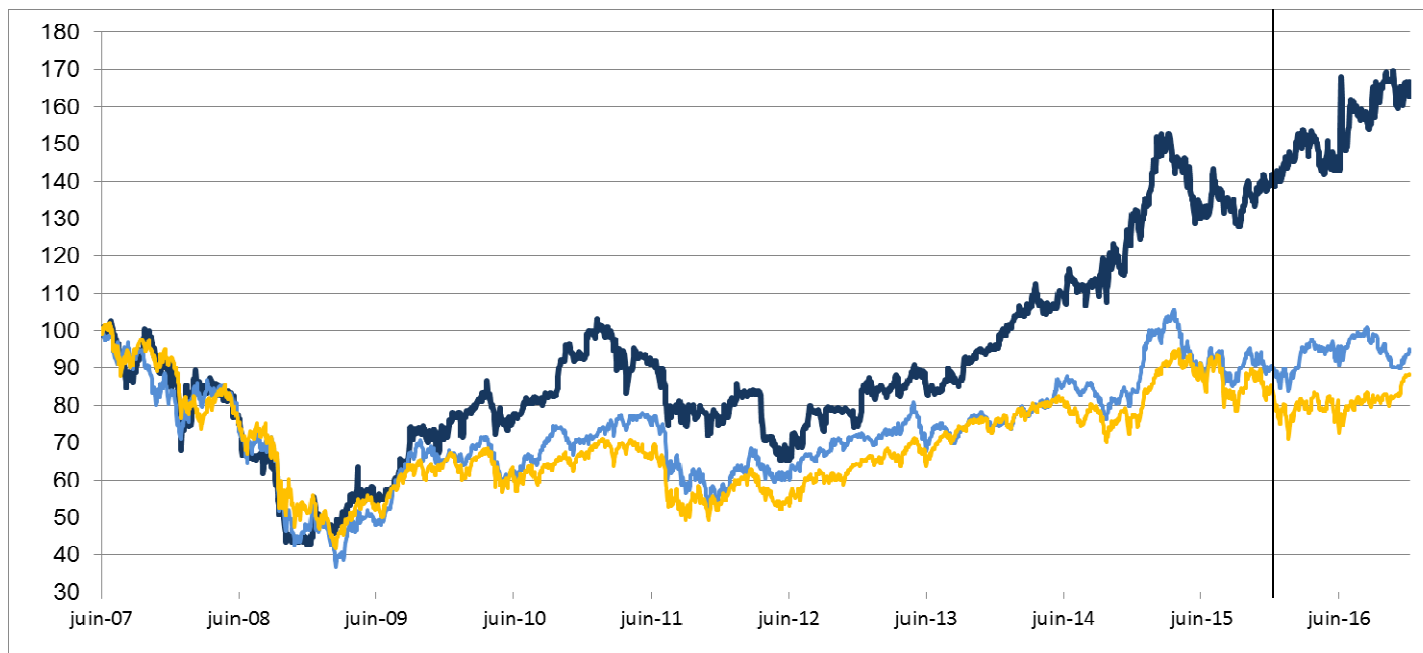
Cours de bourse

Répartition du capital
au 31/12/2016



Le titre ARGAN fait partie des indices
CAC All-Share et IEIF SIIC France

Evolution du cours d'ARGAN Base 100 cours d'introduction au 25/06/07



ARGAN

25 €
+ 17 %

SIIC

2 686 pts
+ 5 %

CAC All
Tradable

3 788 pts
+ 5 %

Au 31/12/2016
Evolution 2016





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



Révision à la hausse du
Plan 2016-2018

Notre stratégie long terme

6 objectifs récurrents :

1. Faire croître le Patrimoine
2. Conserver une qualité PREMIUM
3. Demeurer un « Pure Player » en immobilier logistique
4. Servir un dividende en progression régulière
5. Abaisser progressivement le niveau de LTV
6. Poursuivre une croissance soutenue de l'ANR



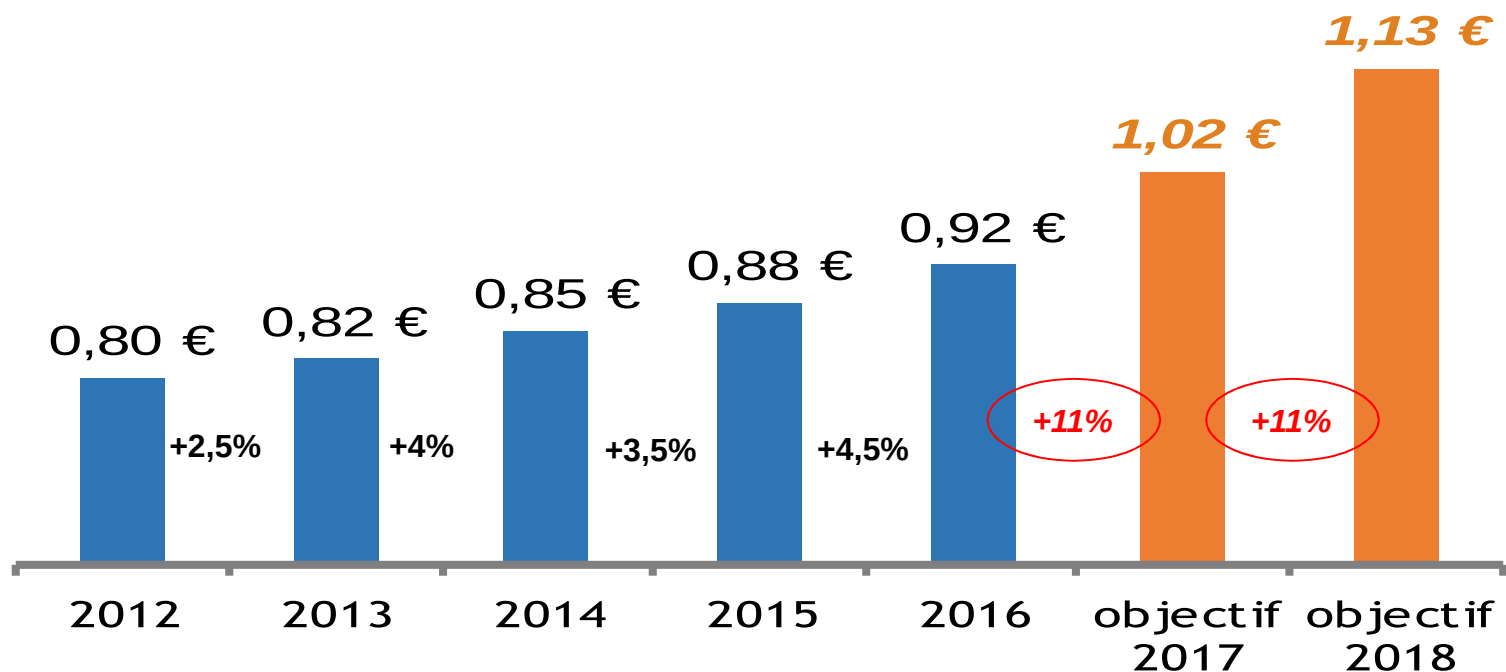
Révision à la hausse des Objectifs du Plan 2016-2018

Chiffres clés du Plan	2016	2018 revu	Variation Obj.2018/2016
ANR (Hors droits)	386 M€	485 M€	↗ + 26 %
ANR / action (Hors droits)	27 €	33 €	
Revenus locatifs	67 M€	77 M€	↗ + 15 %
LTV	62 %	59 %	↘ - 3 pts
Coût de la dette	2,7 %	2,0 %	↘ - 0,7 pts
Patrimoine (Hors droits)	1 027 M€	1 150 M€	↗ + 12 %

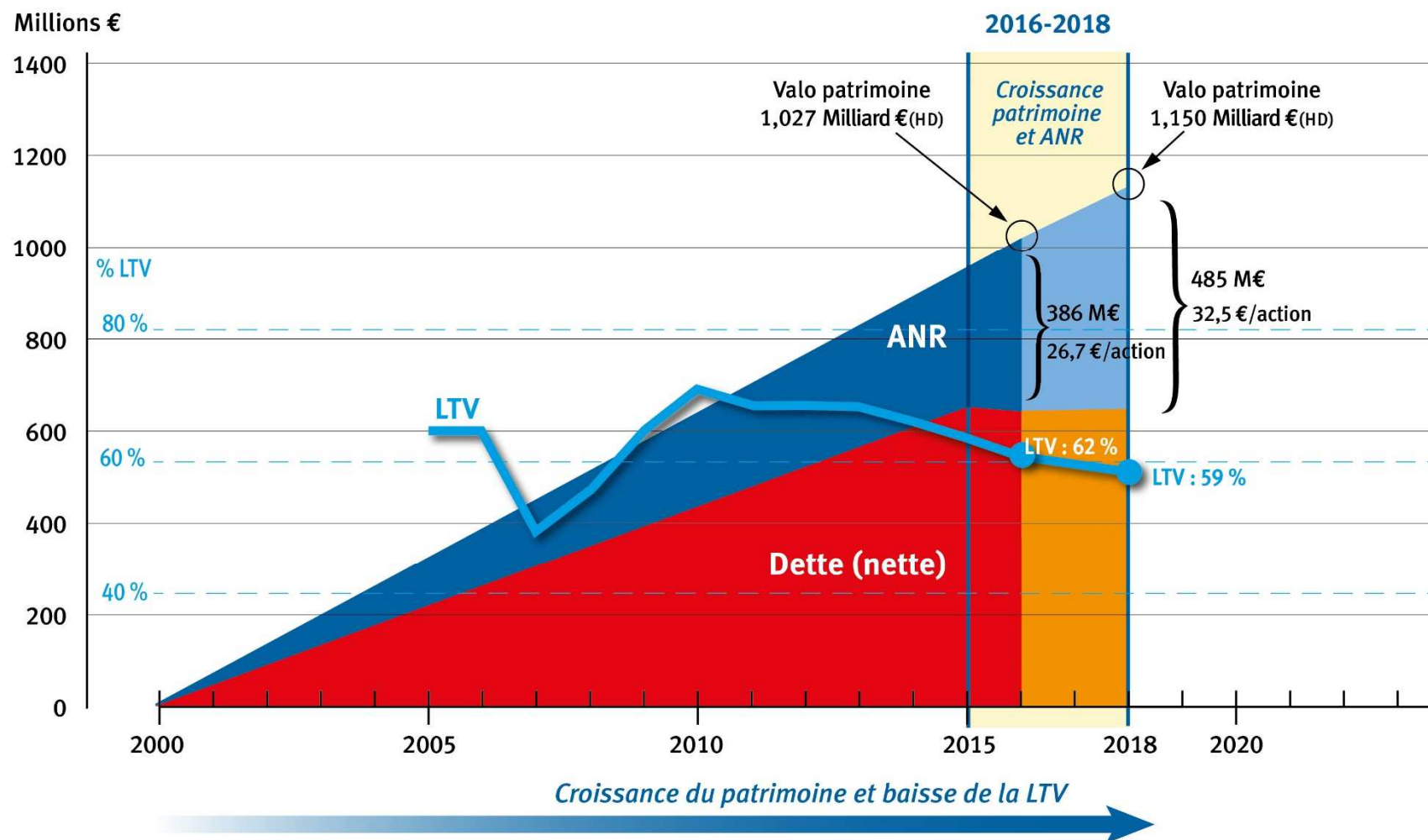


Objectifs de Dividendes 2017 et 2018 : + 11 % / an

- Servir un dividende en progression de 11 % en 2017 et 2018



Plan 2016 - 2018 mis en perspective



Calendrier des communiqués et réunions 2017-2018

Calendrier financier 2017

- ➔ 23 mars : Assemblée Générale annuelle
- ➔ 3 avril : CA du 1er trimestre 2017
- ➔ 3 juillet : CA du 2ème trimestre 2017
- ➔ 20 juillet : Résultats semestriels 2017
- ➔ 2 octobre : CA du 3ème trimestre 2017

Calendrier financier 2018

- ➔ 2 janvier : CA annuel 2017
- ➔ 17 janvier : Résultats annuels 2017
- ➔ 22 mars : Assemblée Générale annuelle





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



Présentation des
rapports du Président du
Conseil de Surveillance



AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



Présentation des rapports
des Commissaires aux
Comptes

Présentation des rapports des Commissaires aux comptes

- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L.225-86 du Code de Commerce
- Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance.





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



Questions des
Actionnaires



AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



Vote des résolutions
Relevant de la compétence de
l'Assemblée Générale Ordinaire

Vote des Résolutions (à titre ordinaire)

- **1ère résolution**
 - *Approbation des comptes sociaux de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2016*
- **2ème résolution**
 - *Approbation des comptes consolidés de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2016*
- **3ème résolution**
 - *Affectation du résultat de l'exercice*
- **4ème résolution**
 - *Distribution d'un dividende*
- **5ème résolution**
 - *Option pour le paiement du dividende en actions*
 - *Jouissance au 1^{er} janvier 2017 - option exerçable jusqu'au 18 Avril 2017*
 - *Prix d'émission fixé à 95% de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant la présente assemblée générale, diminuée du montant net du dividende, soit un prix de souscription de 25,28 € par action*



Vote des Résolutions (à titre ordinaire)

- **6ème résolution**
 - *Approbation des conventions et engagements réglementés*
- **7ème résolution**
 - *Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des membres du Directoire*
- **8ème résolution**
 - *Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération des membres du Conseil de Surveillance*
- **9ème résolution**
 - *Fixation du montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance*
 - *54.000 € pour l'exercice 2017 sur base de 3.000 € / membre présent / Conseil*
- **10ème résolution**
 - *Nomination de Mme Françoise LEROY en qualité de membre du Conseil de Surveillance*
- **11ème résolution**
 - *Nomination de M. Nicolas LE LAN en qualité de membre du Conseil de Surveillance*



Vote des Résolutions (à titre ordinaire)

- **12ème résolution**
 - *Renouvellement du mandat du cabinet MAZARS en qualité de Co-Commissaire aux Comptes titulaire*
- **13ème résolution**
 - *Renouvellement du mandat de M. Loic WALLAERT en qualité de Co-Commissaire aux Comptes suppléant*
- **14ème résolution**
 - *Autorisation donnée au Directoire d'acquérir les actions de la Société*
 - *Dans la limite de 10% du nombre des actions composant le capital social*
 - *Ou dans la limite de 5% du nombre des actions composant le capital social ,en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport*
 - *Montant maximum des fonds consacrés : 7 M€*
 - *Durée de 18 mois à compter de l'assemblée*





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



Vote des résolutions
Relevant de la compétence de
l'Assemblée Générale Extraordinaire

Vote des Résolutions (à titre extraordinaire)

- **15ème résolution**

- *Délégation de compétence au Directoire à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres*
 - Le montant d'augmentation de capital ne pourra excéder le montant nominal de 15 M€
 - Durée : 26 mois à compter de l'assemblée

- **16ème résolution**

- *Délégation de compétence au Directoire pour décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre- **avec maintien du droit préférentiel de souscription***
 - Le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées ne pourra être supérieur à 25 M€
 - Le montant nominal des titres de créances susceptibles d'être émis ne pourra excéder 150 M€
 - Durée : 26 mois à compter de l'assemblée

- **17ème résolution**

- *Délégation de compétence au Directoire pour décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre- **avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public, ou dans le cadre d'une offre publique comportant une composante d'échange***
 - Le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées ne pourra être supérieur à 20 M€
 - Le montant nominal des titres de créances susceptibles d'être émis ne pourra excéder 150 M€
 - Durée : 26 mois à compter de l'assemblée



Vote des Résolutions (à titre extraordinaire)

- **18ème résolution**

- *Délégation de compétence au Directoire pour décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre- avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé*
 - Le Directoire pourra augmenter le capital social, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L 411-2 du Code monétaire et financier c'est-à-dire à un placement dit « privé »
 - L'émission de titres, dans ce cas, sera limitée à 20 % du capital par an
 - Plafond de 150 M€
 - Durée : 26 mois à compter de l'assemblée

- **19ème résolution**

- *Autorisation donnée au Directoire pour décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en fixant librement le prix d'émission*
 - Emission dans la limite de 10 % du capital social par période de 12 mois
 - Durée : 26 mois à compter de l'assemblée

- **20ème résolution**

- *Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre d'actions et/ou valeurs mobilières à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription*
 - Dans la limite de 15 % de l'émission initiale
 - Durée : 26 mois à compter de l'assemblée



Vote des Résolutions (à titre extraordinaire)

- **21ème résolution**

- *Délégation de pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder, sans droit préférentiel de souscription, à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société*
 - Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital est fixé à 10 % du capital de la Société
 - Plafond de 150 M€
 - Durée : 26 mois à compter de l'assemblée

- **22ème résolution**

- *Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions*
 - Dans la limite de 10 % du capital social, par période de 24 mois
 - Durée : 18 mois à compter de l'assemblée

- **23ème résolution**

- *Fixation d'un plafond global de 50 M€ pour les augmentations de capital social, immédiate et/ou à terme, susceptibles d'être réalisées en vertu des délégations et autorisations conférées par l'Assemblée, ainsi qu'en vertu des délégations en cours de validité*



Vote des Résolutions (à titre extraordinaire)

- **24ème résolution**

- *Délégation de compétence donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société réservée aux adhérents d'un Plan d'Epargne Entreprise (PEE)*
 - Le montant nominal total des augmentations de capital ne pourra excéder 1 M€
 - Durée : 26 mois à compter de l'assemblée

- **25ème résolution**

- *Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités*





AUCHAN - Trappes (78) - 52 000 m²



DECATHLON - Ferrières (77) - 33 000 m²



CELIO - Amblainville (60) - 32 000 m²



Fin de séance